



Réunion du Comité Syndical

du 22 septembre 2010

CS - 4.02

Désignation du secrétaire de séance

RAPPORT

Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

Désignation du Secrétaire de séance



Monsieur le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

A L'UNANIMITE, Madame Alexia LAVALLEE est désignée pour remplir ces fonctions.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 22 septembre 2010, ladite délibération ayant été affichée par extrait le 30 SEP. 2010 conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dépôt en Préfecture le 29 SEP. 2010

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Leouahdi Selim GUEMAZI